

■ **Marie Carmen Coiffure Sàrl**, à Estavayer-le-Lac, Rue de la Gare 3, CH-217-3532561-7. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 18.01.2005. But: exploitation d'un salon de coiffure. Capital social: CHF 20'000.—, entièrement libéré. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 18.01.2005, Marie-Carmen Pauli fait apport à la société, selon bilan au 01.01.2005, des actifs et passifs de l'entreprise individuelle 'MC Coiffure, Pauli Marie-Carmen', à Estavayer-le-Lac, actifs: CHF 43'999.70; passifs: CHF 18'787.35, soit un actif net de CHF 25'212.35, accepté pour ce prix et imputé à raison de CHF 20'000.— à la libération du capital social. Le solde de CHF 5'212.35 correspond à une créance en faveur de l'apporteur. En contrepartie, il a été remis une part de CHF 19'000.—, respectivement de CHF 1'000.— aux fondateurs. Associés: Pauli Marie-Carmen, d'Espagne, à Domdidier, pour une part de CHF 19'000.—, et Pauli Pascal, de Guggisberg, à Domdidier, pour une part de CHF 1'000.—, sans signature. Gérante: l'associée Pauli Marie-Carmen, avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC. Journal no 365 du 25.01.2005 (02679166 / CH-217.3.532.561-7)